

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2026

I / RAPPORTS APPELANT UNE DELIBERATION :

1 / Finances

1.1 / Décision modificative n° 1 du Budget Primitif 2026,

1.2 / Dotation de Solidarité Urbaine – Rapport d'utilisation 2025,

1.3 / Garantie d'emprunt – Société VIVEST – Construction de 19 logements PLSA – Rue Pierre Mendès France,

1.4 / Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH),

1.5 / Versement d'un fonds de concours au SISCODIPE – Travaux d'enfouissement de réseaux basse tension – Rue Kennedy,

1.6 / Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable,

1.7 / Subventions exceptionnelles aux Associations ayant participé aux manifestations estivales 2026,

2 / Ressources Humaines

2.1 / Création de postes – Filière Police Municipale,

2.2 / Création de postes – Adaptation des effectifs aux besoins du service public,

2.3 / Prise en charge des frais de vaccination et de prophylaxie rendus nécessaires par un déplacement professionnel ou un déplacement effectué dans le cadre d'un mandat électif – Séjour à Mossendjo,

3 / Domaine Public et Patrimoine Foncier

3.1 / Cession à la Communauté de Communes Rives de Moselle des voiries et équipements publics de la ZIL Sud – Acte authentique et administratif,

3.2 / Autorisation de signature d'une procuration pour la vente d'un bien immobilier sis 16, Rue des Bleuets et mainlevée d'une inscription au Livre Foncier,

3.3 / Avenant n° 1 à la convention de projet avec l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) – Quartier Robinette,

3.4 / Convention de mandat relative à l'établissement et l'émission de facturation par l'Office National des Forêts (ONF) pour les recettes issues de la vente de bois,

3.5 / Convention de prestations de services entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Maizières-lès-Metz relative au nettoyage de la Résidence InterGénérationnelle,

II / RAPPORTS D'INFORMATION :

II.1 / Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement – Communauté de Communes Rives de Moselle – Exercice 2025,

II.2 / Fongibilité des crédits – Décision budgétaire modificative du Maire relative à des virements de crédits de chapitre à chapitre,

II.3 / Délégation permanente consentie par le Conseil Municipal au Maire.